

CONTRAT DE SAILLIE

IAF / Réfrigéré

SAISONDEMONTE2026



Le présent contrat est valable pour une insémination artificielle (IAF ou réfrigéré) en 2026 avec une naissance en 2027. NOM DE LA JUMENT et NUMÉRO SIRE :

Le contrat de saillie en insémination artificielle fraîche comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la jument citée ci-dessus, qu'elle soit inséminée sur place ou que la semence soit récupérée au Haras du Gery. L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon : UNFORGETTABLE DAMVIL

Auprès du Centre de récolte :

HARAS DU GERY - EARL GAUFFRETEAU - LE PETIT GERY 79250 NUEIL LES AUBIERS

haras.du.gery@wanadoo.fr / +33 (0)5 49 65 59 49

Dans les conditions détaillées ci-dessous:

- ☐ en IA EN FRAIS OU REFRIGERE : 200 € HT avec TVA à 5,5% soit 211 € TTC à régler par virement instantané ou par carte bancaire via un lien sécurisé envoyé par l'étalonnier CHEV'EL STALLIONS
- ☐ Solde poulain vivant 48h : 850€ HT avec TVA à 5,5% soit 896,75€ TTC à régler par virement instantané ou par carte bancaire via un lien sécurisé envoyé par l'étalonnier CHEV'EL STALLIONS.
- ☐ Frais d'envoi (REFRIGERE) : 190 € HT soit 228 € TTC comprenant 3 envois

Les commandes de semences réfrigérées doivent être passées chaque jour avant 10 heures auprès d'Anastasie (06 50 54 31 41)

Centre de mise en place :

- Adresse :
- Tél :
- Email :

Le paiement en virement instantané est à réaliser sur le RIB de la société CHEV'EL détaillé ci-dessous:

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1005 7190 4800 0200 1390 124

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

Nous contacter : Vincent Caumartin Port. 06 29 87 88 23 / Jules Carnejac Port. 06 23 67 31 71 / chevelstallions@gmail.com